

NORME INTERNATIONALE

ISO 23900-6

Première édition
2015-05-01

Pigments et matières de charge — Méthodes de dispersion et évaluation de l'aptitude à la dispersion dans les plastiques —

Partie 6: Détermination par essai de film

*Pigments and extenders — Methods of dispersion and assessment of
dispersibility in plastics —*

Part 6: Determination by film test

get full document from standards.iteh.ai



Numéro de référence
ISO 23900-6:2015(F)

© ISO 2015

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2015, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Termes et définitions	1
3 Principe	3
4 Matériaux	4
4.1 Concentré	4
4.2 Polymère de base pour essai	4
4.3 Mélange d'essai	4
5 Appareillage	5
6 Préparation des mélanges d'essai	5
6.1 Généralités	5
6.2 Mélange d'essai	5
7 Mode opératoire	5
7.1 Étalonnage	5
7.2 Plages de dimensions et résolution	6
7.3 Conditionnement préalable	7
7.4 Mode opératoire d'essai	8
7.4.1 Production du film en polymère pour essai	8
7.4.2 Production du film avec le mélange d'essai	8
8 Évaluation	9
9 Rapport d'essai	9
10 Fidélité	9
Bibliographie	10

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/foreword.html.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 256, *Pigments, colorants et matières de charge*.

L'ISO 23900 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Pigments et matières de charge — Méthodes de dispersion et évaluation de l'aptitude à la dispersion dans les plastiques*:

- *Partie 1: Généralités*
- *Partie 2: Détermination des propriétés colorimétriques et de la facilité de dispersion dans le polychlorure de vinyle plastifié par calandrage sur bicylindre*
- *Partie 3: Détermination des propriétés colorimétriques et de la facilité de dispersion des pigments noirs et colorés dans le polyéthylène par calandrage sur bicylindre*
- *Partie 4: Détermination des propriétés colorimétriques et de la facilité de dispersion des pigments blancs dans le polyéthylène par calandrage sur bicylindre*
- *Partie 5: Détermination de la valeur de pression du filtre lors d'un essai*
- *Partie 6: Détermination par essai de film*

Pigments et matières de charge — Méthodes de dispersion et évaluation de l'aptitude à la dispersion dans les plastiques —

Partie 6: Détermination par essai de film

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 23900 spécifie une méthode d'évaluation du degré de dispersion des pigments¹⁾ et/ou des matières de charge dans un polymère thermoplastique.

Cette méthode convient pour la mise à l'essai de pigments et/ou de matières de charge sous forme de concentrés ou de composés dans tous les polymères utilisés pour l'extrusion.

NOTE Les gels, taches noires, trous dans le film soumis à essai et autres défauts ne relèvent pas du domaine d'application de la présente partie de l'ISO 23900.

Le résultat de l'essai sur film déterminé par application de la présente méthode n'est valable que pour l'équipement, les conditions et le polymère d'essai utilisés. La mise en œuvre de conditions d'essai différentes de celles spécifiées peut conduire à des résultats différents. Les méthodes de préparation des concentrés ou des composés ne sont pas spécifiées dans la présente partie de l'ISO 23900. Les résultats obtenus pour chacun des pigments ou des matières de charge ne sont donc comparables que si les conditions de préparation des concentrés ou des composés sont identiques et qu'un système de détection comparable est utilisé.

2 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

2.1

tacheture

défaut dû aux agglomérats, agrégats et particules primaires du pigment ou de la matière de charge, et aux impuretés du polymère de base pour essai

2.2

particule primaire du pigment

plus petite unité simple détectable à l'aide de méthodes physiques

Note 1 à l'article: La microscopie électronique et la microscopie optique font partie des méthodes physiques appropriées.

2.3

agrégat

particule comprenant des particules fortement liées ou fusionnées dont l'aire de la surface externe résultante peut être significativement plus petite que la somme des aires de surface calculées de chacun des composants

Note 1 à l'article: Les forces assurant la cohésion d'un agrégat sont des forces intenses, par exemple des liaisons covalentes, ou des forces résultant d'un frittage ou d'un enchevêtrement physique complexe.

1) Pour la définition de pigment, voir l'ISO 4618:2014, 2.60 matière colorante.